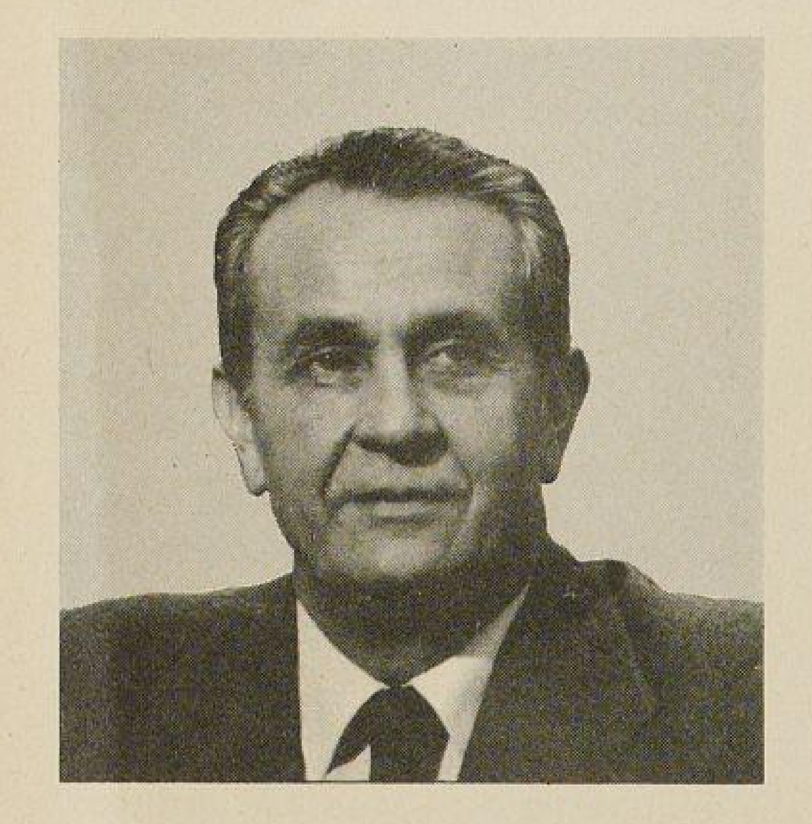
REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE - 1re CIRCONSCRIPTION

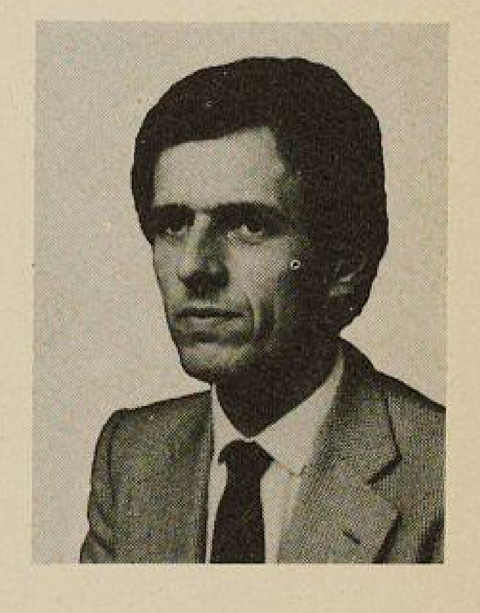
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 14 JUIN 1981



Philippe MALAUD

Député sortant
Conseiller Général du Canton de Matour
Président du Centre National des Indépendants et Paysans,
Ancien Ministre du Général de Gaulle et de Georges Pompidou

CANDIDAT DE L'UNION POUR UNE NOUVELLE MAJORITE



Suppléant **Gérard VOISIN**

Garagiste
Adjoint au Maire de Charnay-lès-Mâcon
Conseiller Général du Canton de Mâcon-Centre

Depuis trois législatures, vous m'avez fait confiance pour représenter votre circonscription.

Bien que j'ai été pendant six ans Ministre du Général de Gaulle, puis de Georges Pompidou, que j'ai occupé par la suite les fonctions de Président du Centre National des Indépendants et Paysans où j'ai succédé à Antoine Pinay, je me suis toujours acquitté scrupuleusement des fonctions que vous m'avez confiées, avec l'appui constant de Gérard VOISIN, Conseiller général de Mâcon, Maire adjoint de Charnay.

Présent partout, à la disposition de tous sans aucune discrimination partisane, totalement indépendant des organisations politiques et groupes de pression, j'ai défendu vos intérêts et ceux de notre région à tous les niveaux :

— au Conseil Général que j'ai présidé pendant neuf ans, au Conseil Régional où je participe aux travaux de la Commission permanente;

— au niveau national, où je totalise près de cent mille interventions, auprès des administrations pour la défense des droits des citoyens lésés par la lourdeur des structures bureaucratiques;

— au niveau européen de Bruxelles par les démarches innombrables que j'ai effectuées en faveur des intérêts français et tout particulièrement de ceux de la Bourgogne, et de la Saône-et-Loire, en me servant de l'expérience que j'ai acquise de ces milieux, au cours des dix ans de carrière au Cabinet du Ministre des Affaires Etrangères;

— à l'échelon international, au titre de mes fonctions à la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale et en m'appuyant sur le réseau des relations qui m'ont valu vingt ans de carrière diplomatique, par la création d'une structure originale de développement du Commerce extérieur au service de l'Agro-alimentaire, et des P.M.E. et P.M.I., courcircuitant les méthodes administratives et bureaucratiques qui ont démontré leur incapacité à s'adapter aux impératifs du Commerce extérieur : rapidité, efficacité, adaptabilité.

Vous connaissez les résultats que j'ai obtenus dans de nombreux domaines, pour la modernisation et l'équipement de notre région, qu'il s'agisse de communications (routes express notamment), des télécommunications, des infrastructures industrielles, des adductions d'eau achevées en dix ans à mon initiative et à celle de mon regretté suppléant Romain BUFFET; vous savez les efforts que j'ai déployés pour donner à MACON son rôle évident de plaque tournante dans les communications nationales et internationales après l'autoroute Nord-Sud, le T.G.V., la route express, l'autoroute Genève—Mâcon lancé par la Société du Mont-Blanc qui va compléter un dispositif de rayonnement à peu près sans équivalent lorsque demain s'achèvera la voie d'eau Rhin—Rhône. Mâcon pourra devenir le port de Genève et d'une partie de l'Europe Centrale pour peu que soient poursuivis les efforts d'implantation type GARONOR que j'avais amorcés avec la précédente municipalité, malheureusement abandonnés depuis.

Mais l'expansion de notre région, l'implantation d'un véritable tertiaire, l'adaptation à une vocation commerciale internationale supposent également l'orientation vers un esprit d'entreprise, de responsabilité, d'émancipation qui existe dans nos traditions, en matière de foires, de commerce des vins, qui peuvent appuyer sur des institutions illustres, comme l'ENSAM de Cluny que j'ai pu conserver en 1968 au moment où la démagogie poussait à sa suppression. Elles ne sauraient se déployer dans un climat d'hostilité aux entreprises et de surcharge fiscale que nous connaissons actuellement et qui handicapent MACON, l'une des villes les plus imposées de France, ne serait-ce que par rapport à Chalon-sur-Saône, Beaune ou Villefranche.

Notre région, l'une des plus belles de France, l'une des mieux dotées en produits de qualité, l'une des mieux placées géographiquement et désormais des mieux desservies, peut demain jouer un rôle clé dans le développement de la FRANCE et de l'EUROPE. Elle peut en tirer tous les avantages qu'elle est en droit d'attendre à condition de prendre hardiment les initiatives et les contacts indispensables, de manifester la volonté de rayonnement et d'ouverture qui doivent être les siennes, non de s'enfermer dans la stagnation, à l'écart des nouveaux courants de l'histoire et de l'économie.

Le Mâconnais, le Clunysois, le Tournugeois et la Bresse doivent choisir résolument le dynamisme, l'efficacité, l'expansion. Il leur faut à la fois sauvegarder les chances de notre région en France et conserver à notre pays ses possibilités d'avenir en maintenant à l'Assemblée Nationale une représentation équilibrée, soucieuse uniquement de faire prévaloir la raison et le bon sens sur les solutions de facilité et de démagogie, et ceci dans le seul souci de l'intérêt national qui est à la fois celui de la France et des Français.

Dans cette perspective, je maintiendrai à l'avenir l'attitude que je n'ai cessé d'observer dans le passé : favorable à une politique sociale accentuée en faveur des plus défavorisés : personnes âgées, handicapés, familles — et non des plus bruyants. Partisan d'un effort intense de création d'emplois productifs, j'ai voté ce qui me paraissait positif, refusé ce qui me paraissait inacceptable, refusant toute espèce d'inconditionnalité.

Je continuerai dans l'avenir à soutenir tout ce qui correspondra à un effort de progrès social et à rejeter tout ce qui ira dans le sens du collectivisme et de l'aventure.

Vu : Le Candidat.

Philippe MALAUD

X. PERROUX (S.A.) MACON - 1981